



Tarifs 2014

Droits d'entrée 225.50 €

Adhésion annuelle 69.60 €

« Pack essentiel »

Gîtes
City break appartements et maisons 133.37 €

Maison d'hôtes City break	1 chambre	2 chambres	3 chambres	4 chambres	5 chambres
	117.14 €	157.73 €	198.32 €	238.91 €	279.50 €

Gîtes de Groupe 113.65 €

Camping et Chalets loisirs	25 emplacements	25 à 50 emplacements	Par tranche de 25 en sus	HLL, Chalets...
	68.43 €	136.86 €	68.43 €	68.43 € par unité

PRLL	3 RLL	10 RLL	20 RLL	30 RLL
	205.29 €	684.3 €	1026 €	1710.3 €

Gîte d'enfants 113.65 €

Contribution
marketing FNGF 18,50 €

Thématiques

Bienvenue à la Ferme
(hors camping)

58€

Bienvenue à la Ferme (Camping)

58 €

Classement de
meublé de
Tourisme 200 €

Au 24/10/2014

« Les packs de commercialisation »

Le pack de commercialisation que vous aurez choisit vient s'ajouter au pack essentiel.

	Pack confort	Pack liberté	Pack liberté +	Pack Autonomie
Gîtes City break, appartements et maisons	✓	✓	✓	✓
Maison d'hôtes City break, maison d'hôtes Gîtes de Groupes		✓	✓	✓
Détail des packs				
Tarif	66.24 €			
Taux de commission				
Contrat service de réservation	15% TTC	15% TTC	20% TTC	0%
Contrat service de réservation si apport d'affaire	10% TTC	10% TTC	15% TTC	0%
Contrat propriétaire	-	-	-	0%

« Autres produits, options et suppléments »

Produits enfants	15 % TTC, non plafonné
Produits packagés (séjours et stages tout inclus hébergement et activités)	15 % TTC, non plafonné
Options obligatoire « animal »	15 % TTC
Autres options commercialisées par le Service de réservation	7% TTC

A noter :

- Le pack confort ouvre droit à une remise de 40% de l'adhésion au Pack « Essentiel »
- Pour les maisons d'hôtes, Chambres d'hôtes City break et la Gîtes de groupe
 - Pour intégrer les packs « Liberté » et « Liberté + » il est nécessaire de partager le planning d'au moins la moitié de leur structure avec le Service de Réservation.
 - L'adhésion au pack « Liberté » ouvre droit à une remise de 40 % sur le Pack « Essentiel »
 - Aucun commissionnement n'est perçu sur les tables d'hôtes sauf en cas de vente dans le cadre d'un séjour ou par un partenaire commercial
- Une remise pour « suivi qualité » de 20 euros est accordé aux adhérents qui ont fait réaliser le classement de meublé de tourisme par l'association. Cette remise est valable pour les 5 années qui suivent la date du classement. Cet avantage se perd en cas de départ de l'adhérent.
- Pour le pack confort, la commission perçue par l'association est plafonnée à 180 € par semaine de location.

Au 24/10/2014